

«Il ne faut pas céder aux va-t-en-guerre»

SYRIE • Samir Aïta, le rédacteur en chef de l'édition arabe du «Monde diplomatique», met en garde contre un scénario à l'irakienne.



L'économiste syrien Samir Aïta.

CAPE

Trois questions à Samir Aïta économiste, rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique* et membre du comité du Forum démocratique syrien, une organisation fondée en février dernier au Caire autour de personnalités syriennes et de jeunes issus des mouvements révolutionnaires et civils.

Quelle est votre analyse de la situation actuelle en Syrie?

SAMIR AÏTA On assiste à une guerre. Le régime syrien, avec son armée et ses milices, a perdu sa qualité d'État qualifié. L'opposition, quant à elle, se trouve dans une situation de chaos où les milices extrémistes dominent et imposent leur loi sur les zones dites libérées. La coalition de l'opposition est dans l'incapacité de faire le minimum pour aider les populations en détresse. C'est une guerre par procuration, où sont impliqués des combattants de différents pays, et même d'Europe. Les services secrets occidentaux, notamment

français, y sont associés. Personne n'a vraiment voulu organiser l'Armée syrienne libre. Les pays du Golfe poussent, arment et financent les milices extrémistes.

L'utilisation des armes chimiques marque-t-elle un tournant?

Le recours aux armes chimiques survient dans un contexte de violences extrêmes, commises à l'aveuglette. Leur utilisation est attestée. Mais pourra-t-on prouver qui les a utilisées? La guerre a perdu le sens de toute limite qui pouvait s'imposer. En ce sens, une «ligne rouge» a été dépassée. Les Etats-Unis ont pris position en fournissant les arguments des va-t-en-guerre comme les pays du Golfe, la France, la Grande-Bretagne et la Turquie. Les soutiens de la Syrie, la Russie et la Chine, sont aujourd'hui en porte-à-faux.

Que va-t-il se passer maintenant selon vous?

Je suis convaincu qu'il y aura une intervention. Reste à savoir de quelle manière? Il n'y aura probablement pas de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Des frappes visant les infrastructures de la Syrie ou des bombardements plus ciblés reviendraient à reproduire un scénario à l'irakienne, avec des conséquences énormes pour toute la région. Les Etats-Unis porteraient une lourde responsabilité. Il ne faut pas qu'ils cèdent aux va-t-en-guerre au risque de faire sombrer la Syrie dans le chaos. ■

Propos recueillis par Bernard Durand
Paru dans *l'Humanité*

La Suisse boycotte la Corée du Nord

EMBARGO • La Suisse refuse la vente de remontées mécaniques à Pyongyang.



«La décision de la Suisse est injuste et nous humilie.»

Pour Kim Tong Hwan, représentant de l'ambassade de la République démocratique et populaire de Corée, la décision de la Suisse du 19 août d'interdire la livraison de remontées mécaniques à la Corée du Nord ne passe pas. Ce pays avait déjà contacté l'entreprise saint-galloise Bartholet Maschinenbau pour qu'il livre le matériel qui devait être installé sur le domaine skiable de la chaîne montagne du Masik au sud-est du pays. A cet endroit, 8 pistes ont été

ouvertes pour un domaine skiable de 110 kilomètres. «La Confédération a rédigé le 3 juillet une nouvelle ordonnance ad hoc pour ajouter les installations sportives "à caractère de luxe" dans les biens interdits d'exportation en Corée du Nord», dénonce notre interlocuteur, qui rappelle que le pays entendait proposer gratuitement aux jeunes l'utilisation de ces installations, tout en précisant que la Corée du Nord est affiliée depuis 1970 à la Fédération internationale de ski (FIS). La décision du Conseil fédéral de faire capoter le projet semble d'au-

tant plus absurde que ce projet est pacifique et aurait pu contribuer à une ouverture du pays. «Nous avions en effet l'objectif de faire venir aussi des visiteurs étrangers sur le site, qui devait devenir une grande zone touristique», souligne encore le représentant de l'ambassade. En 2011, la Suisse avait eu nettement moins de scrupules. Le Seco avait autorisé l'exportation de 110 fusils de sport, 20 pistolets à cartouches, 17 pistolets à air comprimé à l'intention du comité olympique de la Corée du Nord. ■

JDr

«Les droits rétrécissent comme peau de chagrin»

RUSSIE • Vitaly Milonow, député du parti de Vladimir Poutine, veut créer des camps de travail pour les sans-papiers et sans-abris.

Les 5 et 6 septembre, à Saint-Petersbourg, s'est tenu le G20, un raout de chefs d'Etat et de gouvernement auquel la Suisse a été invitée pour la première fois. Au programme: dette, fiscalité, régulation financière et, en guise d'apéritif, la crise syrienne. Un menu copieux qui malheureusement ne laisse que peu de place à la question des droits humains. Des droits parfois bafoués au sein des pays invités et, en l'occurrence, par la nation hôte, la Russie.

Rappelons qu'en Russie un citoyen peut être privé de tous ses droits. Il suffit pour cela qu'il n'ait pas sa *propiska* dûment tamponnée dans son passeport intérieur. Celle-ci est ce statut administratif que le citoyen russe acquiert lorsqu'il enregistre son lieu de résidence. Cette inscription est l'unique clé à une existence bureaucratique et aux droits qu'elle procure. Peu importe les raisons: si vous perdez votre *propiska* vous devenez un apatride dans votre propre pays et très vite un sans-abri.

Dans ce pays, les citoyens russes sans-papiers, sans abri dépassent les 4 millions. A St-Petersbourg on en dénombre des dizaines de milliers. En Russie, les sans-logis russes sont en majorité des victimes du système bureaucratique et seuls 10% d'entre eux correspondent aux critères des SDF rencontrés en Europe.

La déportation des indésirables

Le député russe Vitaly Milonow, internationalement connu pour sa loi criminalisant les homosexuels, a décidé aujourd'hui de s'attaquer aux problèmes de ces citoyens de troisième zone. Membre du parti Russie Unie de Vladimir Poutine, il a déclaré au journal *Izvestia* que dès la rentrée de la session parlementaire d'automne à St-Petersbourg, il proposera à ses collègues une recette miracle: créer, loin de toute agglomération, des camps de

travail pour les sans-abri.

Une initiative qui rappelle l'action des autorités soviétiques qui, plusieurs années après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, expulsèrent de St-Petersbourg tous les estropiés du conflit qui entachaient de leur présence les rues de la ville.

Pour Vitaly Milonow, un homme ne doit pas dormir dans la rue, un sans-abri ne doit pas mourir de froid, des enfants et des personnes âgées ne doivent pas être livrés à eux-mêmes. Milonow ajoute que de nombreuses personnes sans-abri sont porteuses de maladies dangereuses et peuvent en infecter d'autres.

Face à cette proposition extrême, Grigory Sverdlin, directeur de l'ONG pétersbourgeoise *Nochlezhka* qui vient en aide aux sans-papiers, sans-abri, nous déclare: «Je suis d'accord avec Vitaly Milonow, un homme ne doit pas passer la nuit dans la rue. Mais, il n'y a aucun motif juridique pour forcer les gens à se déplacer. Les sans-papiers, sans-abri n'ont pas commis de crime. Leur seul "crime" est que l'Etat les prive de passeport intérieur et qu'en conséquence ils se retrouvent sans logement.»

Des camps de travail

La solution de Vitaly Milonow est simple pour ne pas dire simpliste: rouvrir d'anciens *kolkhozes* abandonnés où des dortoirs seraient construits et déplacer les sans-abri en ces lieux. Vitaly Milonow précise que ces camps seraient contrôlés par les spécialistes du ministère de la santé, ce qui permettrait aussi des vaccinations mensuelles. A cette déportation Vitaly Milonow n'exclut pas une variante: «L'homme de la rue doit avoir le choix: si vous n'avez pas de logement, nous vous déplaçons dans la région de Vologda, (situé à plus de 400 kilomètres de Moscou aux portes du Grand Nord, ndlr) où vous vivrez, où nous vous donnerons un emploi,

une douche, un toit, etc. Si vous refusez, alors vous serez transféré dans des camps de travail», explique le député.

Autre député du parti Russie Unie, Ilya Kostunov soutient cette initiative de camp de travail: «Une version pilote pour les sans-abri doit être mise en place afin de tester l'idée. Des conditions sociales et économiques spéciales doivent être créées. Nous devons garantir aux sans-abri qu'ils auront des emplois s'ils ne boivent pas, ne violent pas les règles.»

Réminiscence du passé

Etonnant tout de même que dans ce contexte aucun politicien ou parti politique ne propose de réformer cette loi de la *propiska* datant de l'époque des Tsars. Une juridiction qui aujourd'hui, comme on l'a lu, provoque, en très grande partie, le problème des sans-abrisme en Russie. En ce sens, le directeur de *Nochlezhka* souligne: «Ce problème ne peut être résolu avec les mesures que le député propose. Il est fondamental de travailler sur les raisons de pourquoi les gens deviennent sans-abri en Russie. Le député Milonow ne propose aucune solution quant aux raisons du sans-abrisme. Ces mesures radicales ne changeront pas leur situation, simplement elles cacheront le problème.»

Les visées de Vitaly Milonow nous rappellent aussi l'époque de l'URSS où le concept de «parasites», traditionnellement appliqué aux mendiants et aux vagabonds, fut étendu progressivement à une frange plus large, celle des personnes considérées «inutiles» à la société. Elles aussi furent très souvent déportées dans des camps.

Aujourd'hui les sans-abris, demain les homosexuels et après-demain à qui le tour? Face à la machination Milonow, les ONG russes protégeant les droits de l'homme se sont massivement mobili-

sées. Elles espèrent que la population participera au débat et se dressera contre ce projet.

ONG suspectes d'activités illégales

Cependant, cette lutte des ONG russes est des plus ardues. En effet, par le biais de la loi *Daria Miloslavskaja*, Moscou a décidé de réglementer les dons envoyés de l'étranger aux ONG russes. Son objectif: mettre ces ONG sous tutelle et ainsi mieux contrôler leurs activités. Dès sa mise en application début 2013, des inspections massives ont eu lieu sur tout le territoire russe. L'un des objectifs de ces perquisitions médiatisées: créer une image négative aux yeux de la société russe en suggérant une présomption systématique d'activités illégales.

Au mois d'avril 2013, lors du dernier Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, l'Union européenne et le Japon ont exigé de Moscou de revoir cette loi sur le financement des ONG. La Suisse, pour sa part, a exprimé sa préoccupation concernant les pressions subies par les ONG nationales et souhaite que les défenseurs des droits humains puissent exercer leur travail en Russie sans craindre de sanctions.

Pour Oleg Melnikov, responsable des droits de l'homme de l'organisation de jeunesse *Alternative*, cette loi est un très mauvais présage. Il ajoute: «Quotidiennement les droits du citoyen rétrécissent comme peau de chagrin. Ces inspections paralysent nos activités consistant à soutenir la démocratie, à aider les plus vulnérables et souvent à sauver des vies.» ■

Pierre Jaccard

L'association *Nochlezhka Suisse Solidaire* appuie financièrement et politiquement les divers projets conduits par *Nochlezhka*: www.suisse-solidaire.org